

BUDGET

Une démarche participative pour 2027

GRAND ANGLE

Culture et animation de la ville pour tous



NOV-DEC 2026

#263

Contacts

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'AYTRÉ



LA CAVE
ROSÉ, ROUGE ET BLANC

SOMMELIERS CONSEILS EN METS & VINS
VENTE DE VINS, SPIRITUEUX & BIÈRES
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
PRESTATIONS ÉVÉNEMENTIELLES

Agiré, Rue de la Gare - 05 46 55 34 46
La Tremblade, Bd Joffre - 05 46 75 82 33

WWW.CAVE-RRB.COM
CONTACT@CAVE-RRB.COM

**Bon pour
une estimation
offerte**



SIMONS
IMMOBILIER

06 64 85 89 55 simonsimmobilier.fr



**POMPES
FUNÈBRES
PUBLIQUES**
La Rochelle - Nieul sur Mer - Île de Ré



**UN FUNÉRAIRE AUTREMENT EN APPORTANT À
CHAQUE FAMILLE UNE ATTENTION D'EXCEPTION**

- organisation d'obsèques
- prévoyance funéraire
- travaux pour inhumation
- articles funéraires
- accès chambres funéraires

POMPES FUNÈBRES PUBLIQUES
7J/7 - 24H/24

LA ROCHELLE
05 46 51 51 56
Hab 25-17-0100

ST MARTIN DE RÉ
05 46 51 11 98
Hab 25-17-0138



ODEN
A DOMICILE

Ménage - Repassage - Vitres - Entretien Espaces Verts

Sans engagement, flexible et sur mesure.
Nous assurons le ménage régulier de votre logement
et l'accompagnement des personnes âgées dans leur quotidien.

Votre maison, notre priorité au quotidien!

07 43 36 79 96 ou 05 46 52 16 22
a.monzein@d-e-s-proprete.fr






Cher-es Aytrésien-nes,

L'automne a pris ses marques ! La belle arrière-saison nous a permis de profiter largement de nos parcs, du littoral, des cabanes de la plage et de leurs animations. Peu à peu, les conditions météorologiques à venir vont nous amener tranquillement et sereinement à nous diriger vers les salles de spectacles aytrésiennes où les différentes compagnies artistiques nous accueilleront avec vitalité et enthousiasme. Je vous encourage vivement à découvrir leurs performances et de profiter de l'ensemble des propositions culturelles de grande qualité qui sont proposées à deux pas de chez vous. Depuis que vous m'avez accordé votre confiance, je suis ravie d'accompagner l'évolution de notre commune, car agir aujourd'hui c'est préparer demain. Tout d'abord dans le nouveau quartier de Bongraine qui sort enfin de terre. C'est un projet qui doit nous permettre de construire autrement, en proposant des logements diversifiés, des espaces partagés, des énergies renouvelables, des mobilités douces et davantage de nature. Un quartier à échelle humaine. Les grands objectifs de ce programme d'aménagement s'accordent particulièrement avec les perspectives que je souhaite porter pour Aytré avec mon équipe municipale. Une ville attentive à son environnement, à la qualité de vie, à la solidarité, aux mobilités douces et à la participation citoyenne.

Cependant, l'écoquartier doit être pleinement connecté aux quartiers limitrophes d'Aytré et de La Rochelle. C'est la condition de sa réussite. C'est pour cela que je défendrai sans relâche sa connexion à son environnement urbain immédiat via une passerelle ou en alternative, une réelle piste cyclable sécurisée. C'est cette continuité qui en fera véritablement un quartier de notre ville. Car avec environ 800 logements, Bongraine va accueillir de nouvelles familles, de nouveaux enfants et s'adapter à de nouveaux usages. Nous devons donc préparer la ville à cette évolution et anticiper les services publics. C'est notamment tout l'enjeu du projet de l'école La Courbe située face à l'écoquartier. La Ville d'Aytré va engager des travaux d'extension et de modernisation pour y accueillir les enfants de ce nouveau quartier tout en veillant à l'amélioration des conditions d'accueil de l'ensemble des écoliers. Avec Bongraine nous devons faire en sorte que l'arrivée de nouveaux habitants soit une chance pour toute la ville. C'est cette vision que j'entends avoir ici, mais aussi à Cottes Mailles et partout ailleurs sur la commune.

Le quartier de Cottes-Mailles fera bien évidemment l'objet d'une attention toute particulière. Il sera au cœur de nos préoccupations pour les années à venir. L'ensemble des acteurs du territoire sont désormais unis pour l'implantation du projet du nouvel hôpital. Cette volonté forte d'avancer ensemble constitue la première pierre d'un projet essentiel pour notre commune. La Ville d'Aytré entend prendre toute sa part dans cette dynamique. Accueillir un établissement hospitalier moderne, performant et adapté aux besoins actuels et futurs, constitue une perspective importante et une opportunité pour Aytré.

C'est aussi, et j'en suis pleinement consciente, une grande responsabilité : celle de réussir son intégration dans la ville. Je souhaite que ce quartier devienne un exemple d'innovation urbaine et un modèle de résilience au regard de nos enjeux sociétaux et environnementaux actuels.

Je serai à la table des échanges qui permettront, j'en suis certaine, de prendre en compte l'ensemble des composantes de ce nouveau projet ambitieux.

À cet effet, je reviendrai vers vous pour organiser la démarche de participation citoyenne que je souhaite mener dès que cela sera possible.

Sincèrement.

Hélène RATA, Maire d'Aytré

SOMMAIRE

Contacts

LE MAGAZINE DE LA VILLE D'AYTRÉ

4 > 5 • INSTANTS CHOISIS

Retour en images sur les moments forts de notre ville

6 > 7 • INITIATIVES

8 > 9 • BUDGET

Une démarche participative pour 2027

10 > 13 • GRAND ANGLE

Drôle(s) de Festival
Aytré prend ses quartiers de Noël

14 > 15 • AYTRÉ DEMAIN

Hôpital : la Ville d'Aytré tourne la page et choisit l'unité

16 • EXPOS

De la peinture poétique et maritime
à la médiathèque Elsa-Triolet

17 • INTERVIEW

Olivier Thibaud, bénévole à SOS Amitié

18 • AGENDA

19 • VOS

20 • SÉLECTION MÉDIATHÈQUE

21 • EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

22 • CÔTÉ OCÉAN

Deux classes de Jules-Ferry au chevet du littoral

instants choisis



© Ville d'Aytré - Stéphane Doucinot

Jeudi 13 août, Hélène Rata, Maire d'Aytré, a accompagné à vélo les agents de la police municipale lors de leur tournée. Désormais, les agents circulent régulièrement à deux roues afin de renforcer leur proximité avec les habitants et les usagers en privilégiant le dialogue et la prévention.

Chaque jeudi du mois d'août, la Ville d'Aytré proposait des séances gratuites de cinéma en plein air. Un rendez-vous estival toujours très apprécié qui permet au public de profiter du 7ème art sous les étoiles.



© Ville d'Aytré - Aurélien Fardey

Mardi 1er septembre, Hélène Rata, Maire d'Aytré et Olivier Calix, adjoint en charge de l'éducation, de l'enfance et de la politique éducative, ont accompagné la rentrée scolaire à l'école La Courbe aux côtés des familles et des équipes éducatives. A cette occasion, l'association des parents d'élèves a remis à l'école un chèque de 8000€ destiné à financer de futurs projets pédagogiques.



© Ville d'Aytré - Stéphane Doucinot



© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd

Samedi 5 septembre, plus de 40 associations aytrésiennes se sont réunies au parc Jean-Macé à l'occasion de la Journée des associations. Dans un cadre verdoyant les visiteurs ont pu échanger avec les bénévoles, découvrir la diversité des activités proposées et assister à des initiations et démonstrations témoignant de la richesse et du dynamisme du tissu associatif local.

Vendredi 18 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le Quatuor de l'Orchestre de Chambre de Nouvelle-Aquitaine s'est produit en l'église Saint-Etienne d'Aytré. Un rendez-vous musical qui a permis au public de redécouvrir le patrimoine aytrésien dans un cadre chargé d'histoire.



© Ville d'Aytré - Maxime Maingourd



© Olivier Schindler

Dimanche 4 octobre, près de 450 participants se sont mobilisés pour courir au profit de l'Institut du sein de Charente-Maritime dans le cadre d'Octobre Rose. Une 2ème édition placée sous le signe du sport, de la solidarité et de la convivialité avec des parcours de 5 et 10km et de nombreuses animations. Merci à l'association des commerçants et artisans d'Aytré pour l'organisation de ce rendez-vous.

C'est rénové ! La piste d'athlétisme et les vestiaires situés sous les tribunes du complexe sportif ont fait l'objet de travaux afin d'améliorer les conditions d'accueil et de pratique des usagers. Un investissement de près de 82 000€.



© Ville d'Aytré - Emilie Chaix

Retrouvez plus de photos sur Instagram @villeaytre



INITIATIVES

Téléalerte : un test le 1^{er} décembre

Submersions, tempêtes, séismes, accidents industriels... Face aux risques majeurs, la Ville d'Aytré dispose d'un service de téléalerte permettant d'informer rapidement les habitants, commerces et entreprises par téléphone et SMS. Mardi 1^{er} décembre, à 12h, le dispositif sera testé, comme deux fois par an, afin de vérifier son bon fonctionnement. Ne soyez donc pas surpris de recevoir une alerte ce jour-là ! Si vous n'êtes pas encore inscrit, il est toujours temps de le faire gratuitement sur aytre.fr.

+ Pôle communication, culture et événementiel, 05 46 30 19 19



Scannez ce QRcode et réalisez votre inscription en moins de 2 min.



© Ville d'Aytré - Emilie Chaix

Ensemble, transmettons le 11 novembre

Le 11 novembre marque l'anniversaire de l'Armistice de 1918, qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale. À Aytré, la cérémonie rendra hommage aux soldats morts pour la France et à toutes les victimes des conflits. Un temps de mémoire essentiel, ouvert à toutes les générations, pour transmettre l'histoire et rappeler la portée de cette journée aux plus jeunes. Rendez-vous mercredi 11 novembre à 10h45, parking des Charmilles, avant le début de la cérémonie à 11h. Un verre de l'amitié sera ensuite partagé.

+ Pôle communication, culture et événementiel, 05 46 30 19 19



© Adobe Stock

480 plants pour végétaliser la ville

Cet automne, les agents des espaces verts poursuivent la végétalisation d'Aytré avec 480 plants autour de l'église, avenue du Commandant-Lysiack et dans les rues Victor-Hugo et Albert-1^{er}. Lilas des Indes, Sauges de Sibérie, arbustes et fleurs apporteront davantage de couleurs, notamment dans des tonalités jaunes et bleues. Ces plantations ont aussi une fonction écologique : les massifs permettront de retenir et infiltrer une partie des eaux de pluie, plutôt que de les diriger vers les réseaux d'eaux pluviales. Les espèces choisies sont adaptées aux embruns, à la chaleur et à la sécheresse et peu gourmandes en eau.

+ Pôle technique, aménagement et écologie, 05 46 30 19 19

Un maillot, deux causes pour Aytré Rugby

En octobre et novembre, Aytré Rugby choisit de faire du maillot un support de sensibilisation. Réversible, il se pare de rose pour Octobre Rose, puis de bleu pour Movember, porté par les Ariokettes et les seniors du club. Une initiative qui invite à parler du dépistage des cancers et, en novembre, de la santé des hommes, encore trop souvent passée sous silence. Le jeu de maillots porté en match, financé par le partenaire Chez Manu, sera ensuite vendu au profit de la Ligue contre le cancer, l'intégralité des recettes lui étant reversée. Deux rendez-vous sont prévus au stade Pierre-Rouché : le 25 octobre en rose et le 15 novembre en bleu. Une manière, pour le club, de faire vivre la solidarité jusque sur le terrain.

+ Aytré Rugby - contact@aytre.rugby



Recensement : chaque habitant compte

Aytré compte aujourd'hui 9 746 habitants, soit une progression de près de 12 % depuis 2017. Cette évolution rend, tous les 5 ans, le recensement important pour mieux connaître la population de notre commune, sa typologie et ses besoins. Cette opération obligatoire permet notamment d'adapter les équipements, les services publics et les politiques locales aux réalités du territoire. De mi-janvier à mi-février 2027, vous pourrez participer au recensement. Un agent recenseur se rendra à votre domicile. Si vous êtes absent ou indisponible, vous pourrez également répondre en ligne, en quelques clics, sur le-recensement-et-moi.fr. Les données de population ainsi recueillies permettront notamment d'ajuster les dotations de l'État versées à la Ville. D'autres informations vous seront communiquées dans notre numéro de janvier / février 2027.

+ Pôle population, 05 46 30 19 19



Des aménagements en faveur d'une vitesse mieux maîtrisée

Un plateau ralentisseur a été aménagé rue des Rouhauds pour répondre aux excès de vitesse régulièrement constatés. Il complète la chicane déjà installée avant le pont passant sous la N137 qui oblige les véhicules à réduire leur vitesse en créant un rétrécissement de la chaussée. Deux ralentisseurs ont également été créés route de la Plage et un rue des Claires. Enfin, le nouvel aménagement réalisé à l'intersection du boulevard Charcot et de la rue de Verdun doit permettre de ralentir les véhicules sur cette, désormais, ancienne ligne droite. Au total, près de 40 000 € ont été consacrés à ces aménagements nécessaires pour réduire la vitesse en ville, apaiser la circulation et renforcer la sécurité de tous.

+ Pôle technique, aménagement et écologie
05 46 30 19 19



Tempête hivernale : les bons réflexes

Face aux épisodes de vent fort, quelques gestes simples permettent de limiter les risques. Évitez de sortir votre bac à déchets la veille et rentrez les objets susceptibles de s'envoler. Limitez vos déplacements et restez informés grâce aux canaux officiels de la Ville et de Météo-France. Pour recevoir les alertes en cas de risques majeurs, pensez à vous inscrire au dispositif de téléalerte de la Ville d'Aytré. En cas de danger sur la voie publique, contactez les services municipaux au 05 46 30 19 19 de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi. En dehors de ces horaires à l'astreinte.

+ Pôle technique, aménagement et écologie,
05 46 30 19 19

La seconde vie des sapins

Après les fêtes, plutôt que de laisser votre sapin sur le trottoir, offrez-lui une seconde vie ! Du 24 décembre au 25 janvier, la Ville d'Aytré met à disposition trois points de collecte, place des Charmilles, parking de la plage (rue des Claires) et à la Maison Georges-Brassens. Les sapins doivent être naturels, sans décoration ni neige artificielle. Une fois collectés, ils seront broyés puis utilisés par le service des espaces verts pour le paillage des massifs, limitant ainsi l'évaporation de l'eau et le développement des mauvaises herbes. Un geste simple pour éviter un déchet et favoriser le réemploi local.

+ Pôle technique, aménagement et écologie,
05 46 30 19 19



BUDGET

Pour 2027 ; une démarche participative

Comment financer les projets de la commune sans dépasser les capacités du budget ?
Le 24 novembre, une réunion invitera les Aytrésiens à tester eux-mêmes cette problématique.

« Un budget est un document comptable et aussi un acte fort, une vision pour la commune et ses habitants », explique Hélène Rata, maire d'Aytré. Son élaboration débute dès l'automne, avec la préparation budgétaire des services et la date limite de réception des demandes de subventions aux associations. Le calendrier se poursuit fin d'année 2026 avec le débat d'orientation budgétaire en conseil municipal, ouvert au public, avant le vote du budget en février 2027, également ouvert au public.

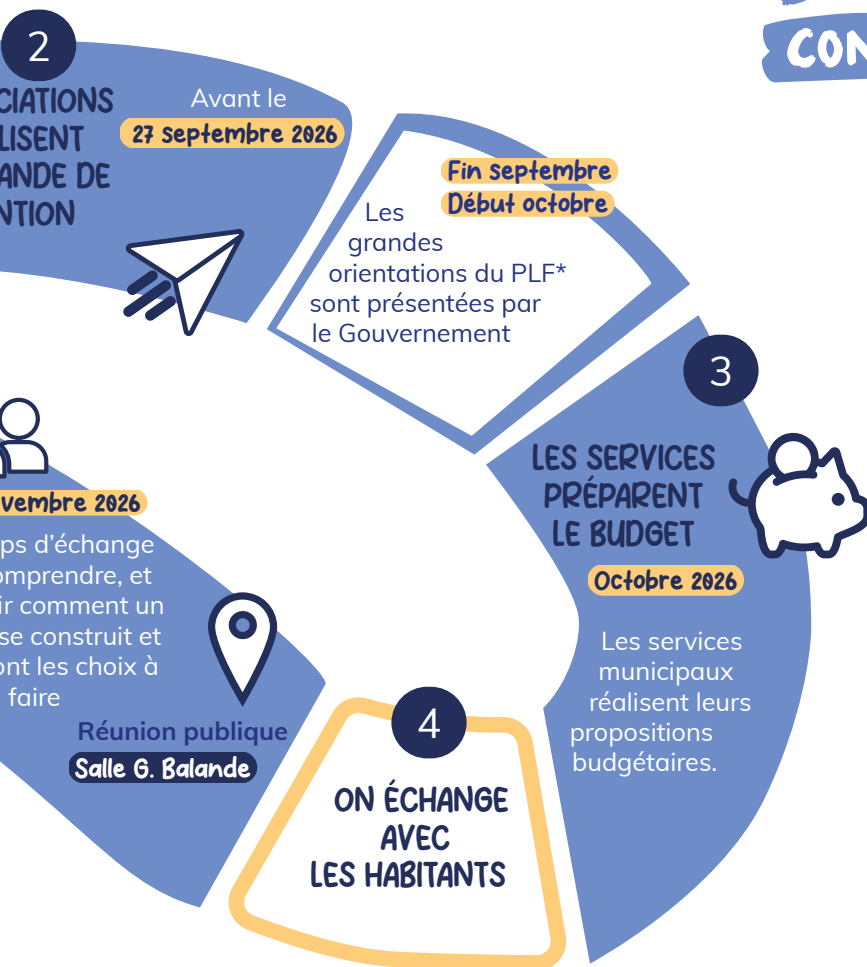
Dans la peau des élus

Avant ces deux rendez-vous, le 24 novembre à 18h salle Gaston-Balande (hôtel de ville) la municipalité propose une formule inédite : une réunion publique conçue comme un véritable temps d'échanges, avec des ateliers permettant aux habitants de se mettre à la place des élus pour comprendre ce que suppose de construire un budget équilibré. Si la légitimité et la responsabilité de prendre les décisions reviennent in fine aux élus, la Ville affirme un devoir de pédagogie et de transparence envers ses administrés : les écouter, les impliquer, les ramener à la vie publique. Car derrière chaque euro d'impôt versé se joue une part de l'action municipale. « Comprendre ce lien entre contribution citoyenne et action publique, c'est redonner du sens à la participation de chacun à la vie de la cité », conclut Hélène Rata.



BUDGET 2027

CONSTRUISONS ENSEMBLE



MIEUX COMPRENDRE*

C'est quoi le PLF ?

Le **Projet de loi de finances** est un document regroupant toutes les recettes (impôts, taxes) et les dépenses publiques (éducation, sécurité, etc.) de l'État.

C'est quoi le DOB ?

Le **Débat d'orientation budgétaire** permet au Conseil municipal d'échanger sur les grandes orientations financières de la Ville avant le vote du budget.

LE BUDGET EST CONSTRUIT !

Le compte financier unique : rendre compte de l'argent public

Le compte financier unique (CFU) est un document qui retrace chaque année les recettes et les dépenses réellement réalisées par la Ville. Il permet de comparer le budget prévisionnel aux résultats de l'exercice écoulé et de connaître la situation financière de la collectivité. Sa présentation au conseil municipal répond à une obligation légale et contribue à la transparence de la gestion des finances publiques.

LES PISTES ÉTUDIÉES PAR LA VILLE

Pour construire un budget équilibré, la Ville étudie plusieurs leviers :



Augmenter les recettes ?

Quelles recettes peuvent évoluer pour financer les projets de la Ville ?



Maîtriser les dépenses ?

Comment contenir les dépenses tout en maintenant les services publics ?



Dans les deux cas, c'est faire des choix !

Quels projets et quelles priorités retenir pour 2027 ?

GRAND ANGLE

DRÔLE(S) FESTIVAL

Du 4 novembre au 2 décembre, le festival jeune public pose ses valises dans la cité aytrésienne pour sa 16^e édition. Au travers de neuf spectacles et ateliers, ce rendez-vous vient cette année questionner toutes les manières d'habiter ce monde.

C'est l'un des rendez-vous majeurs de la programmation municipale et l'un des rares de la région destiné au jeune, voire au très jeune public. Le Drôle(s) de festival continue de faire rêver les enfants à travers une programmation riche et variée qui propose à la fois des temps scolaires et des temps « grand public ».

C'est l'heure !!! de la compagnie rochelaise O Tom Po Tom va ouvrir le festival après une semaine de résidence au sein de la maison Georges- Brassens. Ce spectacle qui se savoure dès 3 ans, est un savant mélange de théâtre, de chanson et de danse pour parler du sommeil et des rituels du coucher. Un parcours d'éducation artistique et culturelle sera également proposé à une classe autour du spectacle, sous la conduite de sa metteuse en scène.

Le voyage culturel se poursuit le 14 novembre, avec deux représentations à 15h et 17h de *Ne m'attends pas*, un spectacle de marionnettes et de théâtre d'objets de la Cie nantaise *La neige sur les cils*. Un matin, une maison s'en va sans son habitant. Il ne lui reste que son lit et commence une quête

initiatique pour retrouver sa demeure perdue. Les spectateurs voguent ici entre rêve et réalité.

Quelques jours plus tard, le 18 novembre, direction le grand nord avec *Toundra*. La compagnie Les Expl'Orateurs nous embarque dans un igloo où se mêlent des ombres, des voix et des mélodies venues d'ailleurs.

Le samedi 21 novembre, *Habiter ensemble*, de la compagnie NoMORPa, invite les tout-petits à déambuler dans différentes cabanes comme autant de refuges possibles, pour se cacher ou s'abriter et s'inventer un tas d'histoires.

Place à la danse avec les Zéboulis, un spectacle signé du Collectif a.a.0, le 25 novembre. Les bébés et les enfants pourront découvrir un espace sensoriel peuplé de modules colorés et de formes douces qui s'animent au rythme de deux danseurs.





Le retour de la boum le 28 novembre

Elle revient pour faire danser les enfants dès 4 ans. La boum pour Mômes de la compagnie Nyna Mômes est même bien plus que cela. Sur la piste, il sera question de défis amusants, de concours de danse, de battles d'air-guitare et d'animations visuelles déjantées. De la fête et du plaisir !



© Tom Valin



Trois partenariats

Cette année le Drôle(s) de festival noue des partenariats avec La Coursive, Le Carré Amelot et le réseau 535 pour étoffer son offre de spectacles. Rendez-vous le 7 novembre avec Le Chat sur la photo d'Odile Grosset-Grange. Entre théâtre et magie, nous suivrons l'aventure d'Anya autour de l'absence, de la peur et de ce que l'imaginaire invente lorsque le réel nous échappe.



Changement d'ambiance le jeudi 26 novembre avec Eclipse, de la cie Cirque des petites natures, proposé par La Coursive. Léo Rousselet, seul en scène, propose un spectacle de jonglage, de magie nouvelle et de cirque d'objets.

Enfin, SO, de la compagnie LagunArte, clôturera cette édition le mercredi 2 décembre, en partenariat avec le réseau 535, dans le cadre de « L'Escale ». Au travers des animaux, de la lumière, de l'ombre et des grands bouleversements de la nature, SO invite à regarder autrement ce qui nous entoure.

LE MOT DE L'ÉLU

« La nouvelle édition du Drôle(s) de festival met cette année à l'honneur un symbole fort de l'enfance : la cabane. Nous avons tous en mémoire ces abris de fortune construits avec trois bouts de bois ou deux coussins dans le salon. Ils sont parfois nos meilleurs refuges, nous offrant confort et sécurité, mais ils peuvent aussi être les temples de nos aventures. C'est l'ambition que nous portons pour l'action culturelle à Aytré : offrir à tous nos enfants ces bulles d'imagination, des espaces privilégiés et bienveillants, qui leur permettent de rêver, de se construire et d'aller sereinement à la rencontre de l'inconnu. Je vous laisse découvrir dans ces pages la belle programmation de cette année, et souhaite à tous les enfants de notre ville de fantastiques moments d'émerveillement. »

Robin Vieules, 5^e adjoint en charge de la communication et de la culture



Programme détaillé et billetterie en ligne

6€ : plein tarif

5€ : tarif aytrésien et tarif groupe

4,50€ : adhérent médiathèque Elsa-Triolet, réseau médiathèque CDA et minima sociaux (publics éligibles : bénéficiaires RSA, AAH, ASPA, ASS, ASI, ADA).

➕ Pôle communication, culture et événementiel,
05 46 30 19 19

Rédaction : Julia Tourneur

11 **Contacts**
#263



© Cie Les Expl'Orateurs

Aytré prend ses quartiers de Noël

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la magie de Noël va s'emparer de la place des Charmilles. Rendez-vous les samedi 12 et dimanche 13 décembre de 10h à 19h, pour venir profiter du traditionnel marché de Noël et de ses animations gratuites.

Des éclats de rire qui résonnent, des regards qui s'émerveillent et des sourires qui habillent les visages, la magie de Noël opère. Et pour accueillir l'événement, rien de mieux que le traditionnel marché. Ce dernier sera une nouvelle fois au cœur des animations proposées par la Ville. L'occasion de venir flâner, profiter de l'ambiance de Noël et partager un moment en famille ou entre amis.

Des animations pour les enfants

Plusieurs animations gratuites rythmeront le week-end. Au programme : un stand de maquillage pour se glisser dans la peau de son personnage préféré, une piste de luge gonflable pour profiter de quelques sensations de glisse, même sans neige, ou encore un manège écocitoyen, aussi original que ludique.

Des concerts gratuits

En marge du marché, la Ville programme cette année des concerts gratuits. Le vendredi 11, à 20h, l'ensemble *Il Convito* ouvrira les festivités à la Maison Georges-Brassens (lire notre encadré), avant de laisser place le samedi et le dimanche aux concerts des associations aytrésiennes en l'église Saint-Étienne (rue Pasteur). Pendant deux jours, la place des Charmilles accueillera un espace de restauration pour régaler les papilles des visiteurs entre deux emplettes. Enfin, pour répandre la magie de Noël entre l'église et la place, des déambulations musicales et festives relieront les sites.

Le programme complet est disponible sur aytre.fr





Il Convito à la maison Georges-Brassens

Depuis 2021, la Saison MM voyage en Musique et en Mouvement à la rencontre des habitantes et habitants du territoire. Les musiciens de l'ensemble il Convito aiment partager avec simplicité et dans une joie communicative leur répertoire de prédilection que l'on appelle trop vite "musique classique". Découverte des instruments et du répertoire baroque... une tournée intitulée "Baroque-à-brac" à l'approche des fêtes de fin d'année. Venez découvrir et partager cette soirée musicale festive qui se tiendra le vendredi 11 décembre 2026 à 20h à la maison Georges-Brassens (rue du 8 mai 1945) ! Un rendez-vous gratuit sur réservation via aytre.fr. Un concert en partenariat avec la Saison MM - il Convito avec le soutien de l'OARA et de la Spedidam.



Surpriiiiise dans les écoles avant les vacances !

Les 14 et 15 décembre 2026, les élèves des quatre écoles d'Aytré profiteront d'une surprise à l'heure de la récréation avec la venue de la « Locomotive des jouets ». Cette déambulation artistique viendra à leur rencontre pour offrir un moment d'émerveillement juste avant les vacances de Noël. Pour la troisième année consécutive, le pôle

communication, culture et événementiel renouvelle ce rendez-vous inattendu. Chers parents, on compte sur vous pour garder la surprise intacte. Chuuuuut !

LE MOT DE L'ÉLUE

« Commerçants et artisans, jeux pour petits et grands, gourmandises, animations et concerts seront au rendez-vous. Nous avons pensé ces deux journées comme une parenthèse pour rire, profiter, écouter de la musique et simplement faire une pause dans le quotidien. Avec une pensée particulière pour celles et ceux qui vivent cette période dans la solitude, j'espère que ce rendez-vous apportera un peu de chaleur, de douceur et de légèreté. Très belles fêtes de fin d'année à toutes et tous ! »

Fatiha Ghadi,
6^e adjointe en charge de
la citoyenneté, l'animation
de la ville, du tissu
économique & associatif
et de la politique sportive.



✚ Pôle communication, culture et événementiel,
05 46 30 19 19

AYTRÉ DEMAIN



De gauche à droite,
madame Line Mède, 1ère vice-présidente à la Communauté d'agglomération de La Rochelle,
monsieur Stéphane Vilain, vice-président du conseil départemental de Charente-Maritime,
monsieur Guillaume Krabal, conseiller départemental,
madame Hélène Rata, maire d'Aytré,
monsieur Christophe Rancato, président de la commission médicale d'établissement,
monsieur Olivier Falorni, président de la Communauté d'agglomération de La Rochelle,
madame Sabine Gervais, députée de la 1ère circonscription de la Charente-Maritime,
monsieur Jean-Philippe Plez, vice-président de la Région Nouvelle-Aquitaine,
madame Valérie Bénéat-Marlier, directrice du groupe hospitalier littoral atlantique,
monsieur Jean-Luc Algay, 2ème vice-président à la Communauté d'agglomération de La Rochelle.

© Ville d'Aytré - Stéphane Doucinot



Hôpital : la Ville d'Aytré tourne la page et choisit l'unité

Après des mois de débats, le choix du site des Cottes Mailles pour accueillir le futur hôpital de territoire est désormais acté. La Ville d'Aytré entend dépasser les clivages pour se consacrer à un objectif commun : faire de cette implantation une chance pour la commune et ses habitants.

« L'emplacement est acté, c'est désormais derrière nous », résume Hélène Rata, maire d'Aytré. Après la confrontation entre le site de Varaize, porté par l'ancienne majorité, et celui des Cottes Mailles, finalement retenu par l'ensemble des parties prenantes locales, l'heure n'est plus aux polémiques. Ce choix, sur l'actuel site dit de « DBMA », s'est imposé au fil des échanges : Varaize présentait des risques juridiques et de rupture d'urbanisation, et aurait retardé un projet déjà freiné par de longs désaccords.

Membre du conseil de surveillance du groupe hospitalier Littoral Atlantique, Hélène Rata a réaffirmé son soutien au projet le 3 septembre : accueillir un établissement « moderne, performant, adapté aux besoins actuels et futurs » constitue selon elle « une perspective importante » pour Aytré, mais aussi « une grande responsabilité », celle de réussir l'intégration de l'hôpital dans la ville.

Un quartier à construire ensemble

Car au-delà de l'équipement de santé, c'est tout un secteur qui va se transformer durablement. Mobilités, stationnement, logements, espaces publics : la Ville sera particulièrement vigilante à la qualité de ce futur quartier nord, qui réunira à terme la maison Georges-Brassens, l'hôpital, des résidences... « Il faudra du lien entre tout cela », souligne la maire, qui veut y voir un exemple d'innovation urbaine.

Pour associer les habitants, une démarche de consultation citoyenne sera engagée, avec un comité réunissant riverains d'Aytré nord et experts extérieurs dès 2027. « Il ne s'agit pas de demander leur avis sur un choix désormais arrêté, mais de leur permettre de contribuer à la ville qui va se construire autour de cet équipement », précise Hélène Rata. Calendrier et modalités restent à construire avec les services de la Communauté d'agglomération, dans un dialogue que la Ville dit aujourd'hui rétabli.

Les acteurs du territoire au diapason

Le coût du futur hôpital de territoire est évalué à environ 740 millions d'euros. Une part importante sera portée par le groupe hospitalier et les financements déjà mobilisables, mais un effort majeur reste à obtenir de l'État : 300 millions d'euros sont attendus du ministère de la Santé. C'est aussi pour aller chercher ce soutien à Paris que les acteurs du territoire affichent leur unité. « C'est là que doit se concentrer notre énergie », rappelle Hélène Rata.

EXPOS

De la peinture poétique et maritime à la médiathèque Elsa-Triolet



Jusqu'au 21 novembre, Éloïse Jensen présente ses peintures sur cadres qui figent des instants du quotidien, avant de laisser le relais à Cécile Pillette, qui embarque le public dans des scènes de pêche locales.

À 36 ans, Éloïse Jensen, diplômée de l'école de communication visuelle de Paris, avait envie d'aller

raviver les souvenirs d'enfance qui sommeillent en chacun de nous. Ce bouquet familial qui habille ce coin de table, devient l'objet de toute la contemplation. À travers ses compositions affranchies des règles académiques et une palette de couleurs vives, elle vient figer l'instant. Sa singularité est de peindre sur des cadres anciens qu'elle chine en brocante. « En travaillant par aplats d'acrylique sur le bois, je m'impose une contrainte technique qui m'oblige à aller à l'essentiel, sans détour. C'est l'émotion pure des formes et la vibration des couleurs qui guident mon pinceau, assure la Rochelaise. Ma peinture est un hommage aux moments suspendus, à ces instants partagés en famille dans la chaleur des cuisines de mon enfance. C'est le souvenir d'un bouquet du jardin, déposé avec négligence sur le coin d'une nappe à carreaux. » L'artiste présentera ses peintures sur cadre en bois ainsi que des reproductions numériques et des petits originaux sur papier ou toile. **Jusqu'au 21 novembre.**

+ Instagram : @eloisejnsn - eloisejensen.sumupstore.com



Son credo à elle c'est la peinture figurative orientée vers l'océan. La raison ? « La mer, l'océan c'est ce qui a bercé mon enfance. Je n'ai pas beaucoup philosophé pour adopter cette thématique, je pense que l'on oriente ses peintures par rapport au lieu où on habite », indique Cécile Pillette, originaire de La Rochelle. Si ses nombreux voyages, notamment en Inde, ont nourri ses peintures, il n'en reste pas moins que les bateaux, les scènes de pêche et autres poissons dominent dans son travail. Pour l'exposition à la médiathèque, elle a sélectionné une vingtaine de toiles en mêlant de l'aquarelle, de l'acrylique et quelques gouaches. **Du 25 novembre au 19 décembre.**

+ Instagram : @cecipill

UN PROGRAMME RIEN QUE POUR VOUS !

La médiathèque Elsa-Triolet recherche des bénévoles. Pourquoi pas vous ? Faites-vous connaître au 05 46 30 19 19 (choix 7)

La médiathèque vous accueille les

- mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
- jeudis de 14h à 18h,
- vendredis de 14h à 18h,
- samedis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.

+ Médiathèque Elsa-Triolet - 12 rue de la Gare, parc Jean-Macé - 05 46 30 19 19 (choix 7)



interview

Depuis 2024, l'Aytrésien Olivier Thibaud prête sa voix et son écoute aux appelants anonymes de SOS Amitié. Retraité, formé au poste de La Rochelle, il consacre chaque année plusieurs centaines d'heures à cet engagement bénévole, exigeant et profondément humain. Rencontre.

Comment est né votre engagement auprès de SOS Amitié ?

J'ai vu une campagne publicitaire de l'association qui a suscité ma curiosité. Retraité depuis 2021, j'avais du temps et l'envie de le mettre au service des autres. J'ai commencé la formation en 2023, au poste de La Rochelle.

En quoi consiste cette formation ?

Elle est très complète : une centaine d'heures, étalées sur environ six mois. Tout commence par une réunion d'information, puis un entretien avec l'équipe dirigeante et un rendez-vous obligatoire avec un psychologue. La formation elle-même est assurée par des professionnels et des bénévoles expérimentés. Elle s'appuie sur l'écoute inspirée de la méthode Carl Rogers : centrée sur la personne, non directive, empathique et bienveillante. On nous prépare aussi à faire face aux états de crise. Au début, on commence en binôme, aux côtés d'un écoutant aguerri, d'abord en observation puis en action, avant validation par le comité de direction. On est aussi formé à la discussion instantanée sur Internet.

Comment s'organise le poste de La Rochelle ?

Nous sommes une cinquantaine de bénévoles, un effectif qui varie. Le planning est établi sur un an et chacun se positionne selon ses disponibilités. Il faut assurer un minimum de 220 heures par an, dont une nuit d'écoute par mois, de 23h à 6h. L'adresse du poste reste confidentielle, comme l'identité des écoutants : l'anonymat, aussi bien pour l'appelant que pour l'écouter, est un principe fondateur inscrit dans notre charte. Il procure un vrai sentiment de sécurité, dans les deux sens.

Comment gère-t-on la charge émotionnelle de ces appels ?

On n'est jamais livré à soi-même. Une réunion mensuelle réunit un psychologue et un groupe de partage entre écoutants : on y échange sur les appels qui nous ont marqués, on peut poser des questions, c'est une forme de formation permanente. Et à tout moment, on peut aussi appeler un psychologue si besoin. Cet accompagnement est essentiel.

Qu'est-ce que cette expérience vous apporte ?

C'est un exercice très gratifiant. Les remerciements sont fréquents et j'y suis sensible : ils procurent une vraie satisfaction, un bien-être. Au-delà de ce que je reçois, il y a le réconfort qu'on apporte à la personne au bout du fil. C'est ce qui donne tout son sens à l'engagement.

Un mot sur les besoins de l'association ?

SOS Amitié traite 700 000 appels par an au niveau national, mais l'association ne peut malheureusement répondre qu'à un appel sur six par téléphone, et un sur cinq par chat. Il existe aussi une messagerie, avec une réponse en délai très court. Nous avons toujours besoin de nouveaux bénévoles pour répondre à davantage d'appels.

+ Vous envisagez de devenir écoutant ? Contactez SOS Amitié La Rochelle au 06 52 83 30 44 ou envoyez un mail à recrutement@larochelle.sosamitie.org

« C'est un exercice très gratifiant »

NOV DÉC

**Du 28 oct. au
21 nov.**

Exposition Éloïse Jensen - peintures

Peintures à l'acrylique et à la gouache, aux couleurs vives et à l'univers néo-naïf, où l'artiste fait du quotidien une source de poésie. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Mercredi 4 nov.

à 10h30

Les contes d'Elsa (0-3 ans)

Azylys, par la conteuse Christine Merville. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Samedi 7 nov.

de 10h à 12h

Atelier d'écriture duo adulte / enfant

En clin d'œil au Drôle(s) de festival. Animé par Olivier Lebleu. Gratuit, sur inscription préalable.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Salle Louis-Aragon
Espace Jean-Macé

Dimanche 8 nov.

de 9h à 17h

Puces coutures et loisirs créatifs

Tissus, mercerie, laine, broderie, perles, kits créatifs et autres fournitures à chiner pour tous les projets créatifs.

⊕ Association La Caverne d'Ali Babette, 06 02 30 52 93

▼ Salle Jules-Ferry

Samedi 14 nov.

à 10h30

P'tit déj philo : Les cabanes et l'habitat

À travers des discussions ludiques, les enfants explorent les grandes questions et apprennent à construire leur réflexion. Réservé aux enfants de 7 à 13 ans, sur inscription gratuite.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Médiathèque Elsa-Triolet



Notre agenda est régulièrement enrichi ; suivez les dernières mises à jour ici !

Mercredi 18 nov.

de 15h à 17h

Création de cabane fleurie en papier découpé

Un atelier créatif animé par l'artiste Éloïse Jensen, pour imaginer et fabriquer une cabane fleurie dès 5 ans. Gratuit, sur inscription.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

**Samedi 21 et
Dimanche 22 nov.**

de 10h à 18h

Parc en délire : un week-end de structures gonflables géantes

Châteaux gonflables, glissades et espace dédié aux tout-petits investissent Aytré pour un week-end ludique de 0 à 12 ans. Entrée journée : 4-12 ans : 6 € | 1-3 ans : 3 €.

⊕ APE La Courbe
ape.lacourbe@gmail.com

▼ Salle Jules-Ferry

**Du 25 nov au
19 déc.**

Exposition « Séjour marin » Cécile Pilette

Peintures, poésie et humour se mêlent autour de dictons marins pour une exposition aux accents iodés. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Mercredi 25 nov

dès 14h

Cross départemental de l'UNSS

Cross qualificatif pour le championnat d'académie.

⊕ UNSS 17, sd017@unss.org

▼ Complexe sportif

Samedi 28 nov

10h30

Les contes d'Elsa (3 ans et +)

« Tales in threes », par la conteuse Sophie Tollembeck. Entrée libre, dans la limite des places disponibles.

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Samedi 28 nov

de 15h à 17h

Animation jeux de société

Un après-midi ludique à partager en famille, avec une sélection de jeux de société de la médiathèque et les conseils d'un game master. Rejoignez la partie ! Gratuit, sur inscription préalable.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Mercredi 2 déc.

de 15h à 17h

Atelier créatif : du livre à l'œuvre

Transformez des livres recyclés en une création originale : un bijou mural à imaginer et fabriquer avec l'artiste Pauline Robin. Dès 8 ans, gratuit sur inscription.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Samedi 5 déc.

de 10h à 12h

Atelier d'écriture adulte

Animé par Olivier Lebleu. Gratuit, sur inscription préalable.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Salle Louis-Aragon
Espace Jean-Macé

Jeudi 3 déc.

19h

Conseil municipal

Séance ouverte au public.

▼ Salle Gaston-Ballande

Mercredi 9 déc.

de 15h à 17h

Tournoi de skyjo

Un après-midi ludique à partager en famille. Rejoignez la partie ! Gratuit, sur inscription préalable.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Vendredi 11 déc.

de 18h à 19h

Spectacle de Noël « Souvenirs d'enfance, veillée de Noël en pyjama »

Par les conteuses Marie-Ange Frey et Christine Merville. Que sont devenus nos souvenirs d'enfance ? Nos premiers Noël ? Nos premiers cadeaux ? Nos premières histoires ? En attendant Noël, Christine et Marie-Ange se souviennent... Tenues de Noël, doudous et pyjamas bienvenus. Tout public de 5 à 105 ans, gratuit sur inscription.

⊕ aytrefr, rubrique agenda

▼ Salle Jean-Vilar

à 20h

Il Convito

Découverte des instruments et du répertoire baroque... une tournée intitulée "Baroque-à-brac" à l'approche des fêtes de fin d'année. Un concert à ne pas manquer. Pour en savoir plus, rendez-vous p. 12-13

⊕ Pôle communication, culture et événementiel, 05 46 30 19 19 et aytrefr

▼ Maison Georges Brassens

Samedi 12 déc.

à partir de 19h30

Repas dansant de fin d'année

L'association Ritournelle vous invite à partager un repas de fête autour d'un menu traiteur, suivi d'une soirée dansante. Sur réservation.

⊕ Association Ritournelle, 07 66 40 57 99

▼ Salle Jules-Ferry

à 21h

Théâtre « Les Fourberies de Scapin »

La troupe Les Tambours d'Aurore revisite la célèbre comédie de Molière. Sur réservation.

⊕ Inscription auprès des associations de quartier du centre-ville
contact@aqcva.fr et du Fief des Galères
aytre.lac@gmail.com

▼ Maison Georges-Brassens

Mercredi 16 déc.

de 10h30 à 11h30

Contes de Noël : « Contes blanchis par le givre »

Un voyage poétique au cœur de l'hiver, entre neige, forêt et magie de Noël, porté par les contes et les sonorités de Marie-Ange Frey. De 5 à 105 ans, entrée libre.

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

Jeudi 17 déc.

19h

Conseil municipal

Séance ouverte au public.

▼ Salle Gaston-Ballande

**Du 23 déc. 2026
au 23 janv. 2027**

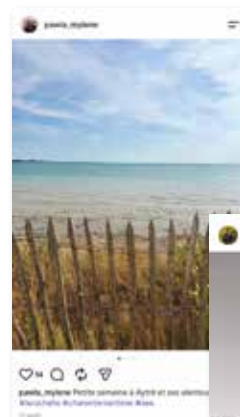
Exposition photographique Agathe Ferrandez

À travers un jeu d'images, l'exposition cherche à traduire la manière dont les souvenirs évoluent, se teintent et se métamorphosent au rythme de nos parcours de vie. Entrée libre aux heures d'ouverture de la médiathèque.

▼ Médiathèque Elsa-Triolet

À VOUS !

Partagez vos photos en identifiant la Ville @villeaytre.



Ensemble

il CONVITO

CONCERT BAROQUE-À-BRAC

TEMPÊTES & PASSIONS

CLAVECIN & DIRECTION MAUDE GRATTON

VEN. 11 DÉCEMBRE 2026 • 20H • MAISON G. BRASSENS

RÉSERVATION GRATUITE SUR AYTRÉ.FR

En partenariat avec la Saison MM – il Convito • Avec le soutien de FOARA et de la Spedidom

SÉLECTIONS

Comme chaque année, le Drôle(s) de festival met à l'honneur des spectacles pour les enfants ; chaque année également, un thème est retenu comme ligne directrice. En 2026, les représentations vont faire la part belle à une part fondamentale de la construction de l'enfant, celle de l'apprentissage de l'autonomie avec son lot d'envies d'émancipation, d'aventures individuelles ou collectives, couplée à un sentiment de peur de l'inconnu et d'appel à l'intimité rassurante de la maison, refuge protecteur s'il en est. Voici quelques albums pour mieux appréhender les choses.

Laurent CARDON

Avec ou sans doudou ?



(ED. PÈRE FOUETTARD)
Didi était fou de joie de partir camper en forêt avec sa classe jusqu'à ce soir ! Et pour cause ! Il réalise qu'il n'aura ni son histoire du soir, ni sa peluche Doudou. En effet, ses camarades se sont moqués de lui quand il a dit qu'il allait l'emmener. Mais alors, comment

s'endormir sans ce rituel ni la protection de Doudou ? Et s'il n'était pas le seul à se poser ces questions ?



Ingrid & Sébastien CHEBRET

Dans les rêves des grands

(LA JOIE DE LIRE)

Grandir, c'est être accompagné et guidé par ses parents, sa famille, ses amis. Mais c'est aussi imaginer ce que l'on deviendra plus tard, prendre le temps de rêver à sa vie future sans se préoccuper de ce que les autres ont envie pour soi-même. Alors, les parents, laissez les enfants avoir leurs propres rêves.

Claire GARRALON
Poule bleue

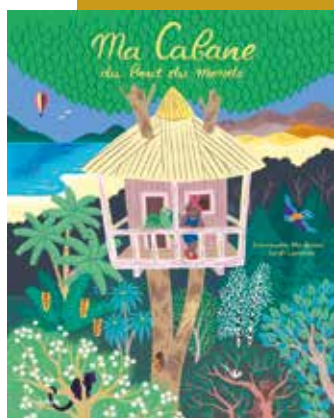
(EDITIONS MEMO)

Être une mère poule quoi de plus normal ? Guider ses enfants, c'est le lot de tous les parents et c'est tout à leur honneur. Mais sous prétexte de protection, les empêcher de faire leurs premiers pas seuls, de craindre constamment pour leur sécurité, c'est les bloquer dans leur émancipation et leur quête d'autonomie légitimes. Couvrir ses petits oui, les étouffer et les empêcher de vivre, non ! Devenir parents, c'est aussi un apprentissage...



Emmanuelle MARDESSON & Sarah LOULENDO

Ma cabane au bout du monde



(L'AGRUME)
En plus de la maison, et de la chambre de l'enfant, il existe aussi un lieu dans lequel, l'enfant se sent en sécurité : sa cabane. La cabane est un lieu transitoire qui permet à la fois d'être protégé dans son cocon, mais aussi souvent le premier pas vers l'autonomie et l'émancipation. La petite Lucie a envie d'avoir sa cabane, mais quelle est LA cabane idéale ? Faire le tour du monde lui

permettra de comparer les refuges pour affiner ses critères mais aussi de se faire de nombreux amis aux vies bien différentes de la sienne.

Susie MORGENSTERN & Hélène DRUVERT

Le Monde est à toi

(SALTIMBANQUE ÉDITIONS)

... Heureusement, les parents apprennent en même temps que les enfants ; la confiance est le maître mot de l'éducation : se faire confiance en tant qu'adulte et faire confiance aux enfants qui ne se mettent jamais en danger délibérément. Les regarder grandir, c'est aussi retrouver son âme d'enfant et la capacité à s'émerveiller devant chaque nouvelle découverte, chaque nouveau défi relevé, chaque nouvelle sensation éprouvée. Le chemin se vit ensemble et plus ou moins longtemps. A chacun de trouver son rythme pour le bonheur de tous.



+ Médiathèque Elsa-Triolet
12 rue de la Gare, parc Jean-Macé
05 46 30 19 19

Sélection et rédaction : Laurence Le Quilliec, bibliothécaire

Unis pour Aytré

Des mots aux actes

En présentant le programme que la majorité des électeurs allait choisir en mars dernier, Hélène Rata, notre Maire, déclarait :

« Respect et écoute sont pour moi les maîtres mots du bien vivre ensemble. » Respecter la citoyenneté, c'est apporter les informations nécessaires à un esprit critique ET rendre acteur quand cela est possible le citoyen qui le souhaite.

Ainsi, dès ce début de mandat, comme nous nous y étions engagés, les citoyens seront associés à la réflexion « avant tout projet d'ampleur » comme prochainement pour le secteur des Cottes-Mailles où les enjeux sont essentiels ou comme l'implantation en cours de l'éco-quartier de Bongraine avec ses 800 logements. Celui-ci confortera Aytré en tant que 5^{ème} ville de Charente-Maritime, tout en y assurant la douceur de vivre dont nous sommes, à juste titre, tous soucieux. Nous veillerons à la systématisation de cette démarche lorsque les projets le nécessitent, quelle que soit leur taille.

C'est donc ensemble que nous affronterons les défis. Dès cette fin d'année, nous allons élaborer le budget 2027 avec votre concours lors d'une réunion publique sur les finances de la ville le mardi 24 novembre. Ce nouveau rendez-vous citoyen nourrira votre réflexion dès les premières phases de l'élaboration du budget communal. Vous serez également les bienvenus lors des conseils municipaux suivants, en particulier ceux de décembre et de février, pour le débat d'orientation budgétaire fixant un cadre général, puis pour le vote du budget, plus détaillé.

Nous permettez de partager vos réflexions, de répondre à vos interrogations, de nous nourrir de ces échanges et répondre au mieux à vos attentes légitimes : c'est tout l'enjeu de ces rencontres sur le budget qui est le vôtre. Nous espérons que vous vous en emparerez. Le diagnostic de l'étude sur la circulation dans Aytré afin de fluidifier les déplacements dans notre ville sera aussi l'occasion, dès le début de l'année prochaine, d'une large concertation avec les citoyens et les commerçants.

Être citoyen et pouvoir s'exprimer n'attend pas le nombre des années. Comme nous l'avions annoncé dans notre programme, nous préparons la mise en place d'un conseil municipal d'enfants ainsi qu'un conseil des sages pour qu'à chaque moment d'une vie, toutes et tous puissent s'exprimer et être acteur dans notre ville. Nous savons également qu'il nous faut apprendre à être réactifs : les futurs référents de quartier issus de l'équipe municipale nous aideront à l'être toujours plus dans les mois à venir.

Néanmoins, dès à présent, lorsqu'un quartier nécessitera une attention particulière comme l'entretien des espaces communs à Pierre Loti, nous irons à votre rencontre. Dans ce cas précis, cela a pris la forme de déambulations urbaines, organisées afin de connaître vos interrogations et suggestions, dans le but d'y répondre concrètement.

Expliquer l'organisation, la réajuster parfois en fonction de vos demandes et des contraintes, apporter des réponses afin de ne pas laisser des actions en suspens indéfiniment. Nous avons conscience que vous avez des attentes, l'équipe municipale fera au mieux pour y répondre même si cela nécessitera parfois du temps, auquel cas : nous vous informerons des éventuels retards, en toute transparence. Nous n'avons pas la prétention d'être parfaits, mais nous essaierons au moins d'être efficaces. Notre engagement d'être toujours au service de l'intérêt général demeure, c'est le cœur du contrat qui nous lie depuis mars dernier.

Arnaud Latreuille
1^{er} adjoint chargé des finances,
de la commande publique et des assurances

Aytré une ambition partagée

Chères Aytrésiennes, chers Aytrésiens,

Voilà cette nouvelle équipe lancée dans la préparation du budget municipale 2027, et peut-être vont-ils anticiper aussi ceux d'après... Que vont-ils nous sortir ? Surprise dans quelques mois...

Pour cette fin d'année, les travaux que nous avons mis au budget sont sur la fin... Les toitures du gymnase de l'école Petite Couture, de la salle des Embruns et de la mairie devraient être finies. La piste cyclable et la requalification du littoral sont quasiment terminées, et c'est avec un grand plaisir que nous sommes nombreux à profiter de ces aménagements. Espérons que les autres pistes cyclables prévues ne seront pas tronquées en faveur d'intérêts privés ou électoralistes...

Ce qui a été retardé, à notre plus grand désespoir, c'est l'école de La Courbe... Les modifications envisagées risquent rapidement de compromettre la sécurité de nos enfants... Oui, permettre à des personnes extérieures de traverser l'école pour accéder au gymnase est une erreur.

Une école doit être un sanctuaire, un lieu où les enfants peuvent s'épanouir en toute sécurité et où l'équipe enseignante doit exercer ses missions sereinement.

Et que dire du skatepark du complexe sportif, retardé aussi parce que l'emplacement initial ne convenait pas à la nouvelle équipe, et qui a finalement choisi... ce même emplacement ! Beaucoup de temps perdu pour revenir à la case départ !

Nous attendons toujours d'entendre tinter de nouveau la cloche de notre belle église Saint-Étienne, silencieuse depuis des mois sans explication...

Voilà, je ne vais pas m'épuiser, pour cette fin d'année, à revenir sur les échecs de cette équipe, ni sur l'arrêt de certaines de nos orientations... Je sais bien que vous vous en rendez toutes et tous compte ! Courage !

Nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année, en famille ou avec vos amis, et une pensée pour les joueuses et joueurs de la résidence des Cèdres.

A bientôt

Tony LOISEL
Pour l'équipe une ambition partagée
Notre seul parti, c'est Aytré.

CÔTÉ Océan

Notre littoral,
enfin à la hauteur
de ses ambitions

© Ville d'Aytré - Jordan Dumargne

Achevés en cette fin d'année, les travaux de requalification du sentier littoral marquent un tournant pour Aytré. Un projet au long cours, porté par deux municipalités, qui réconcilie mobilités douces, préservation de la dune et accès pour tous.

Tout commence en décembre 2021, avec la signature d'une convention avec le Cerema⁽¹⁾, qui finance 80 % du projet dans le cadre du programme national « France vue sur mer ». Suivent deux années d'études environnementales et topographiques, le dépôt du permis d'aménager le 4 juin 2025, son obtention le 27 octobre, puis l'attribution des lots aux entreprises. Les travaux débutent en février 2026 et s'achèvent en octobre, avec les aménagements paysagers, les plantations et la pose de la signalétique.

Le résultat est visible : piétons, cyclistes et véhicules disposent désormais de cheminements clairement dissociés et sécurisés face au risque d'érosion. L'accès à la plage côté pôle nautique a été élargi, des ganivelles ont été installées plage du Roux pour protéger la dune, des racks à vélos posés pour encourager les mobilités douces. Le stationnement a été repensé pour faciliter l'accès au littoral tout en renaturant ses abords. Au total : 11 500 m² désimperméabilisés, 16 300 plantations, 3,9 km de sentier requalifiés. Ce littoral rénové est un bien commun. Or, dès l'été dernier, des incivilités ont été constatées : piétinement des aménagements paysagers, sanitaires bouchés, station vélo dégradée. Ces dégradations impactent l'ensemble des usagers. Prendre soin du sentier, c'est préserver pour tous un espace naturel exceptionnel.

(1) Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Rédaction : Julie Leboissetier



Place des Charmilles
BP 30102
17442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19 aytre.fr



Ouverte du lundi au vendredi de 9h
(sauf le 1^{er} mardi matin de chaque mois à 10h)
à 12h15 et de 13h30 à 17h.
Astreinte : **06 22 35 10 74**
En dehors des heures d'ouverture,
en cas d'urgence la nuit et le week-end.

Vous ne recevez pas « Contacts »
dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le 05 46 30 19 19
ou secretariat.cce@aytre.fr

N°263 NOV-DEC 2026

Directrice de publication : Hélène Rata

Directeur adjoint de la publication :
Robin Vieules

Rédacteur en chef : Stéphane Doucinot

Coordination : Pôle communication, culture et
événementiel

Rédaction : Julia Tourneur, Julie Leboissetier,
Manon Petit, Laurence Le Quilliec

Crédits photos : Aurélien Faidy, Emilie Chaix,
Maxime Maingourd, Jordan Dumargne, pôle
communication, culture et événementiel

Photo de couverture : Aurélien Faidy

Mise en page : La petite boîte

Impression : Imprimerie Rochelaise

Régie publicitaire : Ouest Expansion,
07 72 25 09 98

Dépôt légal : à parution ISSN : 11485876

Imprimé à 6 600 exemplaires sur du papier
100% recyclé



HORAIRES DES MARÉES

NOV	Coef Matin	Haute Mer Matin	Basse Mer Matin	Coef Soir	Haute Mer Soir	Basse Mer Soir
DIM 01	56	09:51	02:36	51	22:47	15:18
LUN 02	47	11:20	03:43	-	-	16:32
MAR 03	47	00:02	04:59	48	12:31	17:51
MER 04	52	01:05	06:16	56	13:32	19:02
JEU 05	61	01:57	07:23	66	14:21	20:01
VEN 06	71	02:40	08:20	75	15:01	20:51
SAM 07	78	03:13	09:09	81	15:32	21:34
DIM 08	83	03:40	09:52	84	15:57	22:14
LUN 09	84	04:05	10:31	84	16:22	22:50
MAR 10	83	04:32	11:08	82	16:50	23:24
MER 11	80	05:03	11:43	77	17:20	23:58
JEU 12	74	05:36	-	71	17:52	12:18
VEN 13	67	06:09	00:32	63	18:23	12:53
SAM 14	58	06:45	01:08	54	18:56	13:30
DIM 15	49	07:30	01:47	45	19:40	14:11
LUN 16	41	08:40	02:31	38	21:21	14:59
MAR 17	35	10:11	03:24	34	23:04	15:57
MER 18	35	11:25	04:30	-	-	17:07
JEU 19	37	00:10	05:42	41	12:26	18:16
VEN 20	46	01:02	06:45	51	13:18	19:14
SAM 21	57	01:46	07:38	64	14:05	20:03
DIM 22	70	02:28	08:26	76	14:49	20:49
LUN 23	81	03:07	09:13	86	15:32	21:34
MAR 24	90	03:48	09:59	93	16:15	22:19
MER 25	96	04:29	10:45	97	17:00	23:05
JEU 26	97	05:12	11:33	96	17:48	23:52
VEN 27	94	06:01	-	90	18:43	12:23
SAM 28	86	06:57	00:41	82	19:48	13:14
DIM 29	76	08:09	01:33	71	21:04	14:09
LUN 30	66	09:33	02:29	62	22:20	15:08

DÉC	Coef Matin	Haute Mer Matin	Basse Mer Matin	Coef Soir	Haute Mer Soir	Basse Mer Soir
MAR 01	58	10:50	03:30	55	23:31	16:11
MER 02	-	-	04:34	53	12:01	17:17
JEU 03	52	00:34	05:41	53	13:03	18:24
VEN 04	54	01:29	06:47	57	13:57	19:26
SAM 05	59	02:14	07:49	62	14:40	20:21
DIM 06	64	02:50	08:43	66	15:15	21:09
LUN 07	69	03:20	09:30	70	15:44	21:51
MAR 08	72	03:50	10:11	73	16:14	22:29
MER 09	74	04:23	10:49	74	16:45	23:05
JEU 10	74	04:58	11:25	73	17:18	23:40
VEN 11	72	05:33	-	71	17:50	12:00
SAM 12	69	06:08	00:15	67	18:23	12:37
DIM 13	65	06:43	00:52	63	18:55	13:13
LUN 14	60	07:20	01:29	57	19:31	13:51
MAR 15	55	08:03	02:08	52	20:17	14:32
MER 16	49	08:58	02:52	47	21:25	15:18
JEU 17	45	10:07	03:42	44	22:52	16:11
VEN 18	44	11:22	04:39	-	-	17:11
SAM 19	45	00:05	05:42	48	12:31	18:15
DIM 20	51	01:06	06:46	55	13:33	19:17
LUN 21	61	02:00	07:47	66	14:29	20:14
MAR 22	72	02:50	08:44	77	15:21	21:08
MER 23	83	03:40	09:39	87	16:13	22:01
JEU 24	91	04:30	10:32	95	17:03	22:52
VEN 25	97	05:20	11:24	99	17:54	23:42
SAM 26	99	06:10	-	98	18:44	12:15
DIM 27	96	07:01	00:32	93	19:35	13:05
LUN 28	89	07:53	01:23	84	20:27	13:56
MAR 29	78	08:48	02:14	73	21:26	14:47
MER 30	67	09:52	03:06	61	22:37	15:40
JEU 31	55	11:09	04:01	51	23:49	16:37

Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour le port de La Rochelle - La Pallice - non vérifiée par le SHOM et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - Numéro d'autorisation : 2024-792

SIMPLY BOIS



102,30€ le stère

Commandez votre
bois de chauffage près
de chez vous

Fendu en 33 et 50 cm par nos salariés en insertion
professionnelle à Aytré.
Prêt à brûler.



Livraison et rangement possibles
(tarifs selon la zone)

Demandez votre devis à siae@asso-escale.org

05 46 44 38 85

62 avenue Edmond Grasset - 17440 Aytré

Un service de **l'escale**

Frais de notaires offerts !*

Aytré - La Rochelle

Ecoquartier Bongraine

Livraison
2027



***Offre limitée**
jusqu'au 31 octobre 2026
(Sous conditions)

T2 à partir de 221 000 €

CISN

02 40 40 25 00
ciscn-immobilier.fr



© 2024 CISN - Tous droits réservés. Images non contractuelles. *Offre limitée sous conditions.

**Vous connaissez le quartier,
nos conseillers aussi**



**Vendre,
acheter, louer ou
faire gérer un bien ?**

Faites confiance
à votre conseiller
Laforêt

**POUR AVANCER,
PASSEZ PAR**



Votre agence LAFORÊT AYTRÉ

2 boulevard commandant Charcot

05 37 02 22 80

La Ville d'Aytré présente

DRÔLES(S) du 4 NOV. au 2 DEC. 2026 FESTIVAL

LE RENDEZ-VOUS
JEUNE PUBLIC !

> Programme
sur aytre.fr



Illustration : Cathy Jno / pôle communication, culture et événementiel, Mairie d'Aytré - Juillet 2026

RENSEIGNEMENTS

Pôle communication, culture et événementiel
Médiathèque Elsa Triolet (1^{er} étage), 12 rue de la Gare
17440 Aytré
05 46 30 19 04



d'infos aytre.fr



AYTRÉ